Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 113 (2015)

Heft: 4

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouveau réseau pour sages-femmes



Une nouvelle plate-forme met désormais en évidence les femmes/familles et leurs besoins en santé partout dans le monde à travers les acteurs de la santé, les chercheurs et les institutions. A la base, il y a l'idée que de différents points de vue sur de nouvelles solutions peuvent émerger des échanges. Les sages-femmes sont donc invitées à alimenter les blogs d'experts. Il est possible d'écrire en anglais ou en français.

Voir aussi: midwives4all.org

Acceptabilité de la vaccination par les sages-femmes

Au Québec, la pratique des sages-femmes a officiellement été reconnue en 1999. Les sages-femmes réalisent le suivi prénatal des grossesses qui se déroulent normalement, l'accouchement et le suivi du nouveau-né et de la mère pendant six semaines en post-partum. Depuis 2008, elles peuvent administrer deux vaccins lorsque la situation le requiert (hépatite B au nouveau-né et rubéole à la mère). Une étude a été menée auprès de 35 sages-femmes et de 17 étudiantes pour décrire leurs connaissances, croyances et pratiques en matière de vaccination, ainsi que la formation reçue sur ce thème.

Le rapport final met en évidence l'importance de la philosophie sage-femme, notamment le choix éclairé qui guide l'ensemble de la pratique, incluant le volet de la vaccination. L'étude a également mis en relief que les sages-femmes accordent

de l'importance aux approches nuancées et une volonté d'être critique par rapport aux soins proposés. C'est pourquoi elles utilisent différentes sources d'information pour se forger une opinion.

Voir aussi:

www.inspq.qc.ca > Nos productions > Publications Chantal Sauvagneau et al. Opinion et formation des sages-femmes québécoises sur la vaccination. 2014, Institut national de santé publique du Québec, 141 p.

Journée scientifique HES-SO

Le vendredi 29 mai 2015, à Genève, une journée d'étude sera consacrée au thème «Sécurité et qualité en milieu intra et extra hospitalier: le rôle de la sage-femme». Le but de cette journée est de s'interroger et d'échanger sur les questions de sécurité en périnatalité avec des apports d'experts dans ce domaine et en s'appuyant sur des expériences de projets conduits dans plusieurs maternités romandes en collaboration avec des professeur-e-s de la Haute école de santé Vaud et de la Haute école de santé Genève

Inscription en ligne un mois avant la Journée: www.hesge.ch/heds

Symposium «Choosing Wisely» à Lugano

Bien que leur inefficacité soit prouvée, de nombreux médicaments, tests diagnostiques et interventions chirurgicales sont toujours utilisés dans la pratique quotidienne et représentent un danger potentiel pour les patients.

Lancée aux USA, l'initiative «Choosing Wisely» s'engage pour que de telles interventions soient évitées et publie pour chaque domaine des listes de «mesures inutiles»

Le symposium «Choosing Wisely» organisé le 25 septembre 2015 à Lugano a pour but de familiariser les professionnels de la santé avec les principes du concept du même nom et d'amorcer un échange international sur les expériences réalisées jusqu'à ce jour.

Traduction simultanée: anglais, italien, allemand, français.

Voir aussi: www.eoc.ch/en > Media > Evénements

Pollution de l'air et santé

Chaque fois que nous inspirons, des polluants atmosphériques tels les poussières fines, le dioxyde d'azote et l'ozone pénètrent dans nos voies respiratoires et nos poumons. Ils s'y déposent et peuvent avoir des effets nocifs sur la santé à plus ou moins long terme.



Cette publication (2014, 15 pages, version papier ou version électronique, gratuit) est éditée par l'Office fédéral de l'environnement OFEV et le Collège de médecine de premier secours. Elle donne un aperçu des effets de la pollution atmosphérique sur la santé et de leur importance pour la population suisse.

Téléchargement sur: www.bafu.admin.ch > Publications

DVD «Les positions qui soulagent»

59 photos de différentes positions qu'une femme, assistée de son conjoint ou d'un(e) accompagnant(e), peut prendre tout au long de son travail démontrent l'importance de bouger, de s'écouter et d'utiliser le matériel disponible (ballon, bain, barre de suspension) afin d'éviter la position sur le dos qui est souvent plus douloureuse.

Isabelle Challut, son auteure, sera en Suisse, à Vicques le 13 juin 2015, pour une journée de réflexion autour de la naissance. L'association «Etre et naître» sera alors dépositaire des DVD vendus en Suisse au prix de CHF 15.—.

Voir aussi: www.centrepleinelune.com et www.etre-et-naitre.ch

Avenir du droit de la famille suisse

Divers cercles de la société civile, de la politique et de la science demandent une adaptation du droit de la famille aux réalités actuelles.

Dans ce contexte, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) organise le 23 juin 2015 à Berne un colloque interdisciplinaire intitulé «Le mariage et le partenariat entre norme et réalité».

Voir aussi: www.assh.ch

Nouvelle campagne contre le tabagisme

Avec le slogan «Je suis plus fort « ou «Je suis plus forte», la nouvelle campagne de prévention du tabagisme a pour but de motiver et soutenir les personnes qui fument à renoncer au tabac.

En 2013, 57% des personnes qui fument chaque jour ont en effet exprimé le souhait d'arrêter de fumer. La campagne «SmokeFree», qui durera de 2015 à 2017, cherche en particulier à renforcer leur motivation en insistant sur les offres concrètes de soutien existantes. Elle doit également contribuer à renforcer l'image positive d'une société sans tabac.

Source: communiqué de presse **www.news.admin.ch** du 16 février 2015

«Alimentation et migration»

Nutrinet est un réseau sans forme juridique particulière auquel sont actuellement affiliés 60 organisations et institutions partenaires actives dans le domaine de la nutrition et de la santé. Son prochain congrès aura le 6 mai 2015 à Berne. Son thème: «Alimentation et migration». Divers projets menés dans plusieurs cadres y seront présentés. Les exposés seront soit en allemand, soit en français, sans traduction simultanée.

Programme complet: www.nutrinet.ch > Congrès Inscription jusqu'au 30 avril 2015: info@nutrinet.ch

Travail rémunéré ou non rémunéré

Alors que le travail rémunéré s'élève à 7,7 milliards d'heures accomplies en Suisse en 2013, le travail non rémunéré est estimé pour la même période à 8,7 milliards d'heures et il représente une valeur monétaire de 401 milliards de francs.

Les femmes assument 62% du volume de travail non rémunéré tandis que les hommes accomplissent 62% du volume de travail rémunéré.

Source: communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique OFS 19 février 2015

des maladies rares et est un réseau sans forme juriparticulière auquel sont actuelleaffiliés 60 organisations et institu des maladies rares Une maladie est considérée «rare» lorsqu'elle touche au m

Une maladie est considérée comme «rare» lorsqu'elle touche au maximum cinq personnes sur 10 000 au maximum. Le concept vise à diagnostiquer chaque maladie dans un délai utile, à garantir un traitement de qualité durant toute l'évolution de la maladie et à soutenir les patients et leurs proches de la meilleure façon possible.

Traitement

Le Conseil fédéral a approuvé ce concept national en octobre 2014 et il a chargé le Département fédéral de l'intérieur d'élaborer un plan de mise en œuvre. Il souhaite renforcer les conditions générales pour permettre aux proches aidants d'effectuer durablement leurs tâches d'assistance sans être surmenés. Le Conseil fédéral entend également examiner des mesures permettant de mieux concilier l'activité professionnelle et la prise en charge de proches malades. L'introduction d'un congé pour tâches d'assistance avec ou sans maintien du salaire en cas d'absence prolongée est également étudiée. Ces mesures devraient être mises en œuvre de concert avec les cantons et les communes.

Source: communiqué de presse **www.news.admin.ch** du 20 février 2015

La lumière au lieu d'une piqûre

Institut interdisciplinaire de recherche pour les sciences des matériaux et le développement de technologies, l'Empa a développé avec l'Hôpital universitaire de Zurich un capteur qui mesure le taux de sucre sanguin par contact avec la peau. Sa particularité: il ne nécessite aucune prise de sang, même pas pour son calibrage. Dans une première étape, le «Glucolight» devrait être utilisé chez les bébés prématurés afin de déceler à temps une baisse de leur taux de sucre sanguin et les dommages cérébraux que celle-ci peut entraîner.

Source: www.empa.ch

Compléter la réglementation sur les analyses génétiques humaines

La Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) doit pouvoir mieux tenir compte des progrès techniques. Le Conseil fédéral a ouvert la consultation concernant une révision totale permettant d'étendre le champ d'application de la loi à pratiquement toutes les analyses génétiques humaines. De plus, il adapte les conditions régissant les analyses prénatales. Le but est comme auparavant de prévenir les abus et de garantir la protection de la personnalité. La procédure de consultation est ouverte jusqu'au 26 mai 2015.

Depuis près de trois ans, il est possible d'effectuer, à un stade très précoce de la grossesse, des tests sanguins permet-

tant de déterminer des caractéristiques du patrimoine héréditaire de l'enfant à naître (par exemple, une trisomie 21, mais aussi son sexe) sans le moindre risque pour celui-ci. En raison de ces nouvelles possibilités techniques, le Conseil fédéral entend maintenir le niveau actuel de protection de l'enfant in utero en précisant les exigences régissant les analyses prénatales. Il propose par ailleurs que les parents ne puissent être informés du sexe de l'enfant qu'après la douzième semaine de grossesse.

Source: communiqué de presse www.news.admin.ch du 18 février 2015